



Appel à projets 2022

Evaluation / remédiation en neuropsychologie

Soumission des projets : jusqu'au 17 janvier 2022 à 12H.

Pour toutes informations complémentaires : daniele.perrier.greco@gmail.com

1. Présentation de l'appel à projets GRECO 2022

Le GRECO lance un appel à projets général, destiné à soutenir/cofinancer des travaux de recherche en lien avec le développement et/ou la validation d'outils d'évaluation/remédiation en neuropsychologie et portés par des établissements publics, mutualistes ou privés, à but non lucratif.

Pour mémoire, depuis sa création en 1996, le GRECO a pour missions de promouvoir et de mener à bien toutes réflexions et actions portant sur l'évaluation des fonctions cognitives et du comportement chez l'homme, et sur le diagnostic et le traitement de leurs troubles, consécutifs à diverses pathologies cérébrales. Conformément à ses missions, cet appel à projets servira exclusivement à soutenir un projet permettant directement ou indirectement de mettre des outils d'évaluation à disposition de la communauté des professionnels exerçant en neuropsychologie.

De fait, ces projets doivent impérativement s'inscrire dans le champ disciplinaire de la neuropsychologie sous l'un des axes suivants :

- **Evaluation cognitive et/ou comportementale** (ex : normalisation, validation d'outils)
- **Innovations technologiques** (ex : adaptation numérique de tests ; validation d'outils d'évaluation à distance).
- **Accompagnement du patient et de l'entourage** (ex : programme de remédiation, de psychoéducation)

2. Critères de recevabilité

Seul.e.s les candidat.e.s présentant un projet mené dans une structure francophone ou en collaboration avec une structure française (France métropolitaine ou DOM-TOM) sont éligibles à recevoir le financement. Le porteur principal du projet doit obligatoirement être un membre permanent de la structure et ne peut pas être un membre du Bureau du GRECO. Le porteur peut être un doctorant.e non financé ou demandant un soutien pour sa 4^{ème} année de thèse d'université, à condition que son directeur soit un membre permanent de la structure.

3. Modalités de sélection des lauréats

La sélection du lauréat se déroule en une phase unique. Les candidat.e.s devront déposer leur dossier de candidature complet **avant le 17 janvier 2022 à 12H** (heure de Paris), par voie électronique à l'adresse suivante :

daniele.perrier.greco@gmail.com

Après étude de leur recevabilité, les dossiers seront expertisés par le Comité Scientifique du GRECO. Le lauréat sera présélectionné puis validé par le Bureau du GRECO. Une réponse sera envoyée à tou.te.s les candidat.e.s par voie électronique (à l'adresse indiquée lors de la soumission du projet).

Calendrier de l'appel à projets 2022

Ouverture de l'appel à projets	Novembre 2021
Date de soumission	17 janvier 2022 – 12h00*
Sélection du lauréat	Fin avril 2022 (au plus tard)
Mise en place du financement	A partir du 1 ^{er} juillet 2022

* Heure de Paris

Critères de sélection

Les candidatures seront expertisées sur les critères suivants :

- Adéquation du/de la candidat.e. & structure / équipe associée (rayonnement, production scientifique, expertise dans le domaine visé,...) avec les ambitions du projet
- Pertinence du projet soumis (intérêt général et scientifique, originalité, caractère innovant, adéquation à l'environnement, faisabilité,...)
- Méthodologie (pertinence et qualité des méthodologies utilisées, résultats attendus,...)
- Retombées et perspectives

4. Financement

La subvention proposée dans le cadre de cet appel à projets GRECO 2022 pourra aller jusqu'à **10 000€** (dix mille euros) pour un projet de 12 mois et seront versés à l'organisme employeur. Cette subvention peut couvrir tout type de financement souhaité selon l'argumentaire développé dans le projet (matériel, salaires, dépenses de fonctionnement)

5. Dispositions

L.e.a candidat.e sélectionné.e et la structure de recherche dans laquelle il.elle exerce doivent se conformer au règlement éthique en vigueur.

L.e.a candidat.e sélectionné.e fera l'objet d'un suivi scientifique et financier par le GRECO durant la durée du projet. Ce suivi repose sur un rapport scientifique et financier à l'échéance du financement.

L.e.a candidat.e sélectionné.e s'engage à communiquer les résultats auprès du GRECO et à participer à la valorisation de ceux-ci sur le site du Greco, et à l'occasion d'au moins une réunion scientifique (e.g. Journée JNLF/GRECO).

L.e.a candidat.e sélectionné.e (aussi que ses éventuels membres collaborateurs directement impliqués dans le projet financé) s'engage.nt à adhérer au GRECO.

Composition du dossier de candidature

1. Page de garde

Elle contient le titre du projet, l'axe dans lequel le projet s'inscrit, le nom du porteur du projet et de la structure associée.

2. Fiche synthétique du projet (une page maximum)

Elle reprend le titre du projet, l'axe dans lequel le projet s'inscrit, le porteur du projet (organisme, nom et prénom, fonction), les éventuels autres organismes participants au projet, et présente un résumé du projet ainsi que le budget sollicité auprès du GRECO (en euros)

3. Fiche détaillée de présentation du projet (4 pages maximum)

Elle contient l'objectif général du projet, la présentation du porteur de projet, de ses partenaires éventuels ainsi que leurs rôles au sein du projet, la présentation de la méthodologie et des résultats attendus, et les retombées du projet, la bibliographie.

4. Annexes

Les annexes doivent renseigner un CV du porteur du projet, un calendrier prévisionnel, le budget (faire apparaître les lignes budgétaires détaillées en lien avec le développement de la recherche en précisant clairement les ressources matérielles, les frais de fonctionnement, de gestion et le coût ressources humaines).

L'ensemble du dossier devra être envoyé en un fichier unique au format pdf à l'adresse suivante : daniele.perrier.greco@gmail.com